

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	36	41

N° 55/2017

OBJET : Marchés publics - Autorisation d'engagement de consultations

L'an deux mille dix-sept et le 07 mars à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 28 février 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Floréal MUNOZ, François NOWAK, Daniel ONEDA, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Alain RIVELLA, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Pierrette HENDRICK, Héléne JOACHIM, Carole LAFUSTE, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Joëlle TEISSIER.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : Monsieur Jean-Pierre BASTIANI donne procuration à Madame Joëlle TEISSIER, Madame Sylvie BOUTILLIER à Madame Nadine BARRE, Madame Anne FIGUEROA à Monsieur Alain RIVELLA, Madame Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à Monsieur Serge DEMANGE, Madame Danielle TENSA à Monsieur René AZEMA.

ABSENTS : Madame Marie-Christine BERDOU-ESCOURROU, Messieurs Bertrand COURET, Jean DELCASSE, Nicolas GILABERT, Serge MAGGILOLO, René PACHER, Alain PEREZ.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Sébastien VINCINI a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la délibération n°08/2017 du 31 janvier 2017, il doit solliciter l'autorisation du Conseil communautaire pour engager les consultations dont le montant est estimé supérieur à 25 000€ HT.

En conséquence, Monsieur le Président sollicite l'autorisation du Conseil pour les points suivants :

Budget général :

- Centre Petite Enfance à Auterive : fourniture, livraison du mobilier, matériel et équipement.
- Groupement de commande pour les fournitures administratives (lots 1- papier ; 2- papeterie écriture correction ; 3- fourniture de bureau – organisation ; 4- calendriers et agendas ; 5- cartouches d'imprimantes)
- Analyse et restructuration de la dette

Budget Assainissement :

- Maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées d'Auterive
- Etude de faisabilité pour la mise en place d'un système d'assainissement autonome/semi-collectif sur le hameau de Fantou
- Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de réseaux sur l'avenue Arenys del Mar à Auterive
- Mise en place d'un système d'assainissement autonome pour le stade de Miremont (à confirmer)

Budget Collecte et Valorisation des déchets :

- travaux d'urbanisation RD40E et rue Jules Valès à Auterive (marché supérieur à 209 000€ HT)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire

AUTORISE le Président à engager les consultations ci-dessus désignées,

CHARGE le Président de prendre toutes les mesures administratives éventuelles au cours de la consultation.

Fait et délibéré à la salle du Conseil du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS